

Les exportateurs dominent la filière cacao du Cameroun

La filière cacao du Cameroun est largement dominée par les exportateurs de produits non finis, à savoir les fèves de cacao brutes. Les prix payés aux cacaoculteurs sont nettement inférieurs à ceux du marché mondial mais les acheteurs imposent aux producteurs des conditions très strictes de contrôle de la qualité. Ces conditions poussent à la baisse les prix payés aux producteurs. Dans le passé, les exportations étaient destinées exclusivement à l'Europe mais depuis dix ans les marchés asiatiques sont devenus une destination de choix. Des entreprises chinoises et turques s'intéressent de plus en plus au cacao camerounais. Les produits semi-finis sont exportés vers l'Europe, l'Amérique du Nord et la Chine. Les produits finis sont vendus dans le pays et dans la sous-région mais la concurrence des produits en provenance d'Asie qui sont offerts sur les marchés nationaux et sous-régionaux se fait sentir.

Les principaux acteurs camerounais de la chaîne de valeur mondiale sont des petits exploitants, des coopératives d'exploitants, des acheteurs individuels, des coopératives d'acheteurs, des exportateurs de produits non-finis, des exportateurs de produits semi-finis, des fabricants de chocolat et autres produits dérivés du cacao, des compagnies pharmaceutiques et des fabricants de cosmétiques.

Manque d'intérêt pour un accroissement de la production locale

Détenteur de la plus grande part du marché et premier transformateur de cacao en produits semi-finis, SIC Cacaos ne cherche pas à accroître la plus-value locale. Sa direction ne s'intéresse pas au développement de la production locale, préférant se concentrer sur le développement de la capacité de production. Les deux concurrents de SIC Cacaos, qui sont encore jeunes dans l'industrie, n'ont pas développé leurs opérations locales de transformation du cacao. Ils prévoient néanmoins de couvrir l'ensemble de la chaîne industrielle de transformation du cacao à l'avenir.

Les cacaoculteurs et les acheteurs de fèves sont les fournisseurs de la filière cacao locale et ont mis au point des mécanismes leur permettant de tirer le meilleur parti de leurs opérations. Même si les entreprises se font les chantres d'une plus grande valorisation locale, les ateliers de formation et les campagnes de sensibilisation organisés par les entreprises de transformation participent à l'augmentation de la productivité des cacaoculteurs et au renforcement du processus de valorisation locale.

Le Cameroun n'a pas de réglementation spécifique sur la transformation du cacao. Toutes les entreprises de transformation des fèves de cacao fonctionnent dans le cadre du code des investissements du Cameroun. Elles sont également soumises aux réglementations de l'Agence de promotion des investissements, du Ministère des mines et du développement technologique, du Ministère de l'agriculture et du développement rural et du Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat. Le Programme d'appui à la création et au développement des PME de transformation et de conservation des produits locaux de consommation de masse (PACD/PME) du Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat, favorise la création et le développement de petites et moyennes entreprises de transformation et de conservation des produits locaux de consommation de masse. Directement et indirectement, le PACD/PME facilite l'accès à la technologie, au financement et autres services nécessaires pour créer et développer des usines. Les pouvoirs publics ont également présenté une stratégie visant à relancer la production des principales cultures de rente.

En dépit de l'intérêt manifesté par les autorités camerounaises et des efforts qu'elles déploient pour renforcer la transformation locale du cacao, le niveau d'intégration agriculture-industrie du cacao est médiocre. La transformation locale n'engendre pas de produits finis prêts à la consommation mais des produits semi-finis qui doivent subir une transformation supplémentaire à l'étranger, se traduisant par une perte de plus-value pour le Cameroun.